

Commune de	Date	Arrêté	Nature	Date de mise en ligne sur le site internet :
FLERS 61100	17.03.2025	SG-25.97	5.4 / 5.5	17.03.2025
REGISTRE DE LA DIRECTION DES SERVICES AU PUBLIC				

ARRETE

OBJET	COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS - DELEGATION DE FONCTION - 1er ADJOINT
--------------	---

TD/JS

Je soussigné, Maire de Flers

Vu l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'élection de Monsieur Lori HELLOCO au poste de 1^{er} Adjoint, survenue le 25 mai 2020,

Vu l'article 1650 du Code général des Impôts,

Considérant l'organisation de la Commission Communale des Impôts Directs qui se tiendra le mercredi 19 mars 2025 à Flers, salle du moulin,

Considérant l'indisponibilité de M. le Maire

A R R E T E

Article 1 – Délégation de fonction est donnée à Monsieur Lori HELLOCO, premier adjoint au Maire de la ville de Flers, pour présider la Commission Communale des Impôts Directs qui se tiendra le mercredi 19 mars 2025 à Flers, salle du moulin.

Article 3 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le Maire de Flers. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 4 - La présente délégation prendra effet à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département au titre du contrôle de légalité, de sa notification au délégataire et de sa publication sur le site internet de la ville de Flers.

Article 5 - Le Maire de la Ville de Flers et le Directeur Général des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et inscrit au recueil des actes administratifs.

Diffusion :

- Sous-Préfecture
- Trésorerie Principale
- Agents concernés
- Site internet
- Registre des arrêtés

Prénom - Nom	Signature	Date de notification
Lori HELLOCO		

Fait à FLERS, le

Le Maire,

Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-216101691-20250317-SG-2025-97-A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2025
Publication : 17/03/2025